

Questions orales

M. Clark: Madame le Président, un détail semble échapper au ministre suppléant, et c'est qu'il ne s'agit justement pas d'une situation normale. Ce n'est pas normal que l'économie du Manitoba soit menacée de subir des pertes pouvant atteindre un demi-milliard de dollars à cause d'une sécheresse que le ministre est bien le seul à juger normale.

Le ministre a dit—je le cite textuellement, car j'ai pris des notes—«toutes ces initiatives ont maintenant été mises en route». Est-ce à dire que le gouvernement du Canada ne compte rien faire d'autre? Les sociétés ferroviaires agissent et le gouvernement du Manitoba a agi. Ce dernier est intervenu lundi parce qu'il a dit qu'il ne pouvait plus attendre que le Conseil du Trésor se décide.

Le gouvernement du Canada n'envisage-t-il pas d'autre action? Pourquoi le Conseil du Trésor fédéral n'a-t-il rien fait? Que fera le gouvernement et quel plan d'action peut-il annoncer aux agriculteurs du Manitoba et aux députés à la Chambre des communes pour répondre à un état de choses qui n'est certainement pas normal pour les agriculteurs qui sont victimes de la sécheresse dans l'ouest du Canada?

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Madame le Président, le chef de l'opposition décrit bien la situation jusqu'à un certain point. Le CN agit, les gouvernements des provinces agissent et le gouvernement fédéral agit. C'est ainsi que doit se régler cette situation.

M. Clark: Madame le Président, je voudrais parler d'un aspect de l'action du gouvernement fédéral. Le ministre sait que le gouvernement a nommé un groupe consultatif auprès du groupe d'étude sur la sécheresse. Le ministre confirmera-t-il que pas un seul Manitobain ne fait partie de ce groupe consultatif et s'engagera-t-il immédiatement envers nous à créer un organisme fédéral qui groupera sous sa direction les délégations municipales et provinciales et coordonnera l'action contre les effets dévastateurs de la sécheresse au Manitoba?

● (1420)

M. Pepin: Madame le Président, je vais certainement porter ces suggestions à l'attention du ministre de l'Agriculture de qui ce domaine relève surtout.

M. Clark: Madame le Président, je poserai cette question au même ministre, même s'il essaie de la refiler à quelqu'un d'autre. Le premier ministre du Manitoba a déclaré que sa province espérait recevoir 14.3 millions de dollars du gouvernement du Canada à titre d'aide pour combattre la sécheresse. Ces 14.3 millions n'ont toujours pas été versés. Le ministre peut-il maintenant promettre sans équivoque à la Chambre, aux agriculteurs et à la population du Manitoba qu'Ottawa respectera au moins sa promesse de verser ces 14.3 millions de dollars?

M. Pepin: Madame le Président, comme le chef de l'opposition l'a déjà fait valoir, ce n'est pas seulement une question d'argent. Il s'agit surtout de mettre en place les mécanismes voulus pour combattre cette sécheresse. Par exemple, lorsque

le ministre d'État chargé de la Commission du blé a autorisé l'importation de grains fourragers des États-Unis, il s'agissait d'une mesure importante compte tenu de la situation.

Il ne s'agit pas seulement de dire que nous avons accepté de verser 14 millions, un peu plus ou un peu moins. Il ne faut pas juger l'action du gouvernement uniquement sur cette base même si j'admets qu'il s'agit là d'un facteur important. Le gouvernement a effectivement consacré plusieurs millions de dollars à cette opération.

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—LES MESURES POUR AIDER LES AGRICULTEURS À PAYER L'INTÉRÊT SUR LEURS EMPRUNTS

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je désire adresser ma question au ministre des Finances. Les gens du Manitoba et de la Saskatchewan vont essayer de sauver le peu qui reste de l'économie agricole de leurs deux provinces.

Les agriculteurs, surtout les jeunes, et les sociétés commerciales qui dépendent de l'agriculture ont élargi leur entreprise. Dans bien des cas, ils vont devoir faire face à une situation économique très critique et peut-être même à la faillite. Le gouvernement envisage-t-il une sorte de moratoire sur la dette dans ces deux provinces en s'entendant avec les caisses de crédit et les banques pour prolonger la période de remboursement des prêts qui viennent à échéance au cours des prochains mois afin que cette catastrophe naturelle ne cause pas de faillites dans ces deux provinces?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je n'ai pas songé à imposer un moratoire. Le député a mentionné les difficultés que pourront connaître ceux qui ont contracté des emprunts. Nous avons vu que, pour les propriétaires de maisons qui devaient renégocier leur hypothèque avec des établissements de prêt, il était possible de trouver une solution qui convienne aux personnes touchées. Il est peut-être possible de faire un peu la même chose dans ce cas. Je remercie le député de ses instances et je vais voir s'il est possible de faire quelque chose, sans imposer de moratoire.

M. Murta: Madame le Président, je suppose que le ministre veut nous dire qu'il va étudier cette requête de toute urgence, car il s'agit d'un problème très grave. Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports à titre de ministre responsable de la Commission du blé. Il a mentionné que des permis avaient été délivrés en vue d'importer de l'orge et de l'avoine pour nourrir le bétail. En fait, il n'y aura pas suffisamment de fourrage pour le bétail de l'Ouest, à moins qu'on en trouve davantage.

Ma question est la suivante. Le gouvernement fédéral impose toujours un droit de douane sur le grain importé de l'étranger, surtout l'orge, l'avoine et la luzerne. Le gouvernement va-t-il songer à supprimer ce droit? Dans le cas de l'orge, il est d'environ 7c. le boisseau. Le gouvernement va-t-il envisager cette mesure étant donné l'urgence de la situation?